

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION nº 2014/01/28-05

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 28 janvier 2014, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education, Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille et notamment l'article 50, Vu la délibération du conseil d'administration n°2012/02/28-02 en date du 28 février 2012, portant approbation du statut du Médiateur de l'Université,

DÉCIDE:

OBJET : Désignation du Médiateur de l'Université

Le conseil d'administration approuve la désignation de M. Daniel DUFRESNE, Professeur des Universités à la retraite, en tant que Médiateur de l'Université d'Aix-Marseille.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice: 30

Quorum: 15

Présents et représentés : 28

Fait à Marseille, le 28 janvier 2014

Président de l'Université d'Aix-Marseille